



Odonto-Stomatologie Tropicale

Tropical Dental Journal

Recommandations aux auteurs

La **Revue d'Odonto-Stomatologie Tropicale** publie des articles originaux concernant l'odonto-stomatologie dans le monde tropical sans oublier la recherche en odonto-stomatologie en général, soit sous forme de résumés soit sous forme intégrale.

La Revue d'Odonto-Stomatologie Tropicale présente également des informations générales concernant le monde tropical et les congrès.

Conditions de Publication

Les articles originaux, ainsi que le texte intégral des communications à une Société ne peuvent être publiés qu'après avis d'un comité de Lecture.

Les textes doivent être rédigés en français ou en anglais sauf exception motivée par l'importance scientifique du texte auquel un résumé en français devra être alors obligatoirement associé. Seul le Comité de Rédaction peut décider de l'opportunité de cette publication. Les manuscrits (y compris les figures et tableaux) doivent être adressés au secrétariat de rédaction de la Revue d'Odonto-Stomatologie Tropicale. Les articles ne doivent pas être soumis simultanément à une autre revue, ni avoir fait l'objet d'une publication antérieure.

Travaux sur informatique

Les travaux doivent être adressés en utilisant le traitement de texte Word accompagnés de la sortie imprimante correspondante, soit sur CD soit par mail à :

ng-com4@wanadoo.fr

Présentation des textes

Manuscrit

- 1 exemplaire complet du manuscrit saisi doit être fournis sous forme de sortie imprimante d'excellente qualité.
- Le titre précis doit être indiqué sur une page à part qui doit comporter également les noms des auteurs et les initiales de leurs prénoms. Sur la page de titre figurera le nom de l'Université ou du Centre

de Recherche, le nom et l'adresse complète de la personne qui est responsable de l'article et les mots clés en français et en anglais choisis si possible dans l'index Medicus.

Références

Elles doivent être classées par ordre alphabétique, numérotées.

Il ne sera fait mention que des références qui sont appelées dans le texte ou dans les tableaux et figures, avec le même numéro que dans la page de références.

Pour les articles, on procédera de la façon suivante :

- nom des auteurs suivi de l'initiale du ou des prénoms s'il y a plus de trois auteurs, on peut remplacer les noms par : et coll.)
- titre du travail dans la langue originale ; nom de la revue si possible en utilisant les abréviations de l'index Medicus ;
- année, tome (ou vol.), pages (première et dernière).

Exemple :

CARR Z.M. - *Dental health of children in Australia*. - *Aust. Dent. J.*, 1983, 28, 269-276

Pour les ouvrages :

- nom des auteurs suivi de l'initiale du ou des prénoms ;
- titre de l'ouvrage dans la langue originale avec mention éventuellement du numéro de l'édition ;
- ville d'édition, nom de l'éditeur, année de parution.

Exemple :

Escourou O - *Climat et environnement*, Paris, Masson, 1989.

Pour un chapitre dans un ouvrage :

- nom des auteurs suivi de l'initiale du ou des prénoms ;
- titre de l'article dans la langue originale. Ajouter In : nom de l'auteur, initiale du ou des prénoms, titre du livre, pages de l'article,
- ville d'édition, nom de l'éditeur, année de parution.

Exemple :

Merlen JF - *Les acrosyndromes*. In : Caillé JP, *Phlébologie en pratique quotidienne*, pp 505-542 Paris, Expansion Scientifique Française, 1982.

Abréviations

Pour les unités de mesure et de chimie, elles doivent être conformes aux normes internationales ; pour les mots, l'abréviation doit être indiquée à leur premier emploi, entre parenthèses. S'il y a trop d'abréviations, elles doivent être fournies sur une page séparée.

Figures et tableaux

Les illustrations doivent être limitées à ce qui est nécessaire pour la compréhension du texte.

Les illustrations doivent être appelées dans le texte par leur numéro (en chiffre arabe pour les figures, en chiffre romain pour les tableaux).

Chaque tableau ou figure constitue une unité qui doit être compréhensible en soi, sans référence au texte.

Chaque figure doit être numérotée au dos ; le haut et le bas, ainsi que le titre abrégé et les limites à reproduire doivent y être indiqués au crayon doux, ou mieux sur une étiquette au dos.

Nous n'acceptons pas les diapositives.

Si une figure est empruntée à un autre auteur ou à une autre publication, l'autorisation de reproduction doit être obtenue auprès de l'éditeur et de l'auteur. Le numéro du tableau et de la légende sera dactylographiés au-dessus du tableau.

Les abréviations utilisées dans les tableaux, les figures ou leurs légendes doivent être définies à chaque tableau ou figure.

Résumés

Les résumés comporter un maximum de 250 mots sans abréviation ni référence. Les auteurs doivent fournir un résumé obligatoirement en anglais.